

Fiche 20 : ENSEIGNANT RESSOURCE EN RÉSEAU D'ÉDUCATION

PRIORITAIRE RENFORCÉ (REP+)

secteur du collège des Provinces

<p align="center"> CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS </p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription de Cherbourg-Ville et sous la responsabilité fonctionnelle du chef d'établissement, il ou elle intervient majoritairement dans les écoles du REP+ ainsi qu'au collège. ▪ Il ou elle inscrit son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives, en favorisant la dynamique du projet de réseau.
<p align="center"> FONCTIONS ET ACTIVITÉS </p>	<p>En lien avec la coordonnatrice, il ou elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ co-enseigne et co-intervient, dans le cadre du projet de réseau, majoritairement dans le premier degré ; ▪ contribue à la continuité inter-cycles et inter-degrés ; ▪ participe à l'évaluation et au suivi des progrès des élèves dans les apprentissages fondamentaux ; ▪ contribue et participe aux dispositifs d'aide en faveur des élèves ; ▪ contribue à la relation école-familles ; ▪ contribue à l'accompagnement des enseignants nouvellement nommés en éducation prioritaire.
<p align="center"> COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES </p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder une bonne connaissance des outils d'analyse et d'aide aux difficultés des élèves. ▪ Avoir une bonne adaptation à la diversité des situations, des démarches d'enseignement, du cycle 1 au cycle 4. ▪ Avoir le sens de la communication et du travail en équipe, pour dynamiser un réseau. ▪ Avoir une grande disponibilité.
<p align="center"> MODALITÉS DE RECRUTEMENT </p>	<p>Les enseignants adressent un courrier de motivation au service des ressources humaines de la Manche accompagné d'un curriculum vitae, par l'intermédiaire de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils sont reçus par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions.</p>